

Lavoir de la Fontaine de Guye La Chaumotte

La fontaine est déjà mentionnée sur le cadastre de 1812

- 10 novembre 1832 : "La Commune se trouve gêné pour laver les lécives principalement les hameaux de la Creuse et Vallerat que continuellement ils sont obligés d'aller laver les lécives à la rivière de la Ronde et celle du Quart Bourdon à la distance d'un $\frac{1}{4}$ de lieu, que la fontaine de Guye se trouve placé à proximité de deux hameaux aussi bien que le Quart Bourdon et Berthaud qu'il serait de toute nécessité d'en faire construire un lavoir en pierre."
- 26 mars 1854 : devis dressé par M. Zolla architecte à Chalon
- 31 mars 1856 : séance extraordinaire pour relancer le projet. Construction du lavoir
- 12 mai 1861 : "le lavoir de la Guye est éloigné des habitations et exposé à toutes les intempéries de la saison...., le conseil demande à l'unanimité que le dit lavoir soit couvert"

